

ANNEXE ONS 6

Sport Canada – Programme de soutien au sport 2005-2006/2007

Exigences applicables aux nouveaux demandeurs de fonds pour la Participation au sport

Les demandes ou les fonds sont sollicités pour la première fois dans le cadres de la participation au sport doivent comprendre les éléments suivants :

- ❑ une description du projet et de ses objectifs , ainsi que le chemin critique détaillé pour son élaboration et son exécution. Ce chemin critique devrait préciser les étapes qui mèneront à l'exécution du projet ainsi que la date cible proposée pour chaque étape;
- ❑ le nombre actuel d'inscriptions et la hausse prévue dans chaque groupe cible;
- ❑ un budget détaillé indiquant les recettes (par. ex; frais, nom du commanditaire, etc.) et les dépenses admissibles;
- ❑ les OPS/OTS qui participeront à l'élaboration ou à l'exécution du projet et la contribution qu'ils entendent y apporter;
- ❑ les partenaires qui participeront à l'élaboration ou à l'exécution du projet et la contribution qu'ils entendent y apporter;
- ❑ une description détaillée du processus de suivi et d'évaluation; et
- ❑ les mesures qui seront prises pour voir à ce que le programme soit exécuté dans les deux langues officielles.